

## DROIT DE L'ESPACE

Après des années de pourparlers touchant l'utilisation des sources d'énergie nucléaire (SEN) dans l'espace extra-atmosphérique, le Sous-comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a adopté cinq de onze projets de principes, dont deux ont été acceptés à la session de 1989. Le principal objet d'attention demeure un principe proposé qui renferme des lignes directrices et des critères pour l'utilisation sûre des SEN. D'importantes discussions ont eu lieu cette année au Sous-comité scientifique et technique et au Sous-comité juridique au sujet d'une version canadienne révisée de ce principe; elles ont eu comme résultat un document de travail conjoint parrainé par le Canada, la République fédérale d'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et la Suède. Les principaux éléments d'un ensemble acceptable semblent figurer dans le projet de principes dont a été saisi le Sous-comité juridique. Le Canada déploiera d'énergiques efforts, au cours de l'année qui vient ou des deux prochaines années, pour faire aboutir cette initiative et soumettre les principes à l'approbation de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Dans d'autres domaines, le Sous-comité juridique a procédé à son premier examen complet du nouveau point de l'ordre du jour intitulé "Examen des questions juridiques liées à l'application du principe selon lequel l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique doivent se faire au profit et dans l'intérêt de tous les États, compte tenu en particulier des besoins des pays en développement". Il recommandait qu'un groupe de travail soit établi au plus tard en 1991 pour examiner, entre autres, les cadres juridiques nationaux et les accords internationaux se rattachant au principe selon lequel l'espace atmosphérique doit être utilisé à l'avantage de tous les États. Pendant le débat général, le Sous-comité a également discuté des risques posés par les débris dans l'espace, certaines délégations proposant que cette question soit le prochain nouveau sujet dont traiterait le Sous-comité.